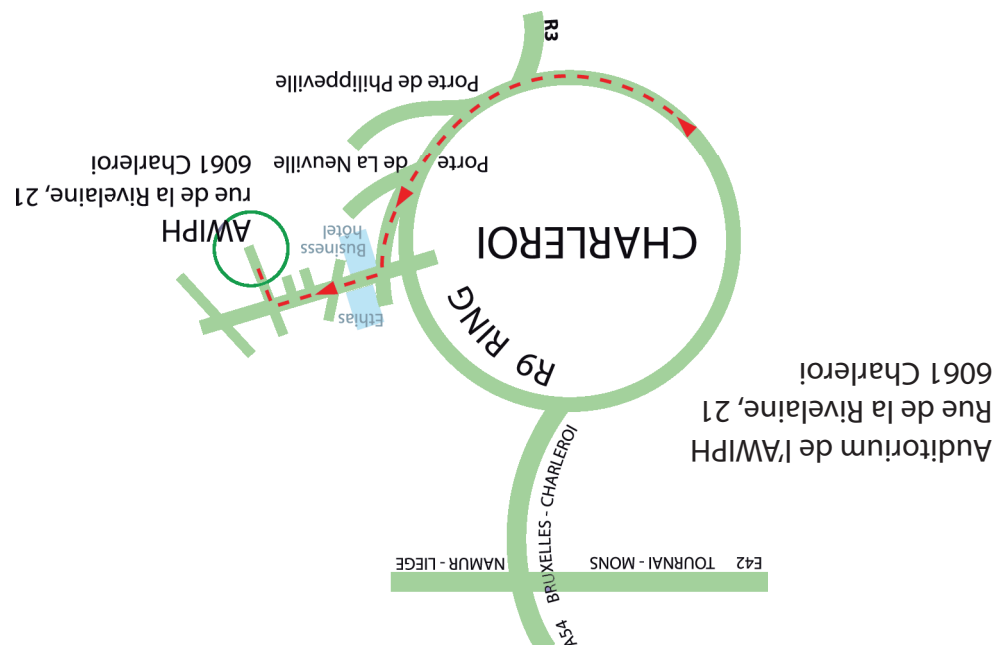


PLAN D'ACCÈS À L'AUDITORIUM DE L'AWIPH



PLAN D'ACCÈS À L'AUDITORIUM DE L'AWIPH

**COLLOQUE « MALADIES CHRONIQUES ÉVOLUTIVES »  
PLURIDISCIPLINARITÉ ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI**

**COLLOQUE « MALADIES CHRONIQUES ÉVOLUTIVES »  
PLURIDISCIPLINARITÉ ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI**

Mercredi 18 novembre 2009

Mercredi 18 novembre 2009

**Colloque**

organisé par l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (A.W.I.P.H.) en collaboration avec l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) Aquitaine et Corse et l'Association AIDES Sud Ouest.

**Colloque**

organisé par l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (A.W.I.P.H.) en collaboration avec l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) Aquitaine et Corse et l'Association AIDES Sud Ouest.



Les pathologies chroniques évolutives représentent un certain nombre de caractéristiques communes, en termes d'impacts sur la vie professionnelle des personnes touchées.

En effet, leur caractère fluctuant et imprévisible, les soins et les traitements, leurs effets, sont d'autant d'éléments à prendre en compte dans l'organisation du travail.

Surtout lorsqu'on sait qu'en France près de 80 % des personnes atteintes de maladies chroniques évolutives souhaitent travailler ou être maintenues dans leur emploi.

Afin de lancer le débat sur le thème, trois structures françaises ont été invitées. Il s'agit de :

- l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) en Aquitaine.
- l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail Corse.
- l'Association AIDES Sud Ouest basée à Bordeaux.

Ces Associations partageront le travail qu'elles mènent depuis 2005 autour du maintien à l'emploi des personnes présentant des maladies chroniques évolutives ; travail mené en collaboration avec d'autres structures telles que l'APF - Association des paralysés de France, la Ligue contre le cancer, le Groupement d'Etude pour le Développement de l'Ergonomie en Réadaptation, la Société de Médecine du Travail d'Aquitaine,... ainsi qu'en partenariat avec plusieurs Etats Membres dont le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Partager les expériences et l'évolution des pratiques de chacun sont les objectifs de cette matinée.

## PROGRAMME

08h45 : Accueil.

09h00 – 09h10 : Introduction de la matinée, Madame Alice BAUDINE, Administratrice générale de l'AWIPH.

09h10 – 09h20 : Contexte de la réflexion sur les maladies chroniques évolutives, Monsieur Axel VAN WEYNENDAELE, Coordination programme Emploi-Formation, AWIPH.

09h20 – 10h30 : Les maladies et leurs impacts ?

Comment et quels aspects prendre en compte dans l'activité ?

- Madame Dominique BARADAT, chargée de mission à l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) en Aquitaine.
- Monsieur Philippe NEGRONI, Directeur de l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail en Corse.
- Monsieur Michel PIONNIER, coordinateur du programme « maladies chroniques » au sein de l'Association AIDES Sud Ouest basée à Bordeaux.

10h30-10h45 : Le temps d'un café.

10h45-12h45 : Les pistes de solutions envisageables au niveau organisationnel et technique. Quelle évaluation et quel suivi proposer pour une maladie évolutive ?

12h45 – 13h00 : Perspectives.

Les pathologies chroniques évolutives représentent un certain nombre de caractéristiques communes, en termes d'impacts sur la vie professionnelle des personnes touchées.

En effet, leur caractère fluctuant et imprévisible, les soins et les traitements, leurs effets, sont d'autant d'éléments à prendre en compte dans l'organisation du travail.

Surtout lorsqu'on sait qu'en France près de 80 % des personnes atteintes de maladies chroniques évolutives souhaitent travailler ou être maintenues dans leur emploi.

Afin de lancer le débat sur le thème, trois structures françaises ont été invitées. Il s'agit de :

- l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) en Aquitaine.
- l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail Corse.
- l'Association AIDES Sud Ouest basée à Bordeaux.

Ces Associations partageront le travail qu'elles mènent depuis 2005 autour du maintien à l'emploi des personnes présentant des maladies chroniques évolutives ; travail mené en collaboration avec d'autres structures telles que l'APF - Association des paralysés de France, la Ligue contre le cancer, le Groupement d'Etude pour le Développement de l'Ergonomie en Réadaptation, la Société de Médecine du Travail d'Aquitaine,... ainsi qu'en partenariat avec plusieurs Etats Membres dont le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Partager les expériences et l'évolution des pratiques de chacun sont les objectifs de cette matinée.

## PROGRAMME

08h45 : Accueil.

09h00 – 09h10 : Introduction de la matinée, Madame Alice BAUDINE, Administratrice générale de l'AWIPH.

09h10 – 09h20 : Contexte de la réflexion sur les maladies chroniques évolutives, Monsieur Axel VAN WEYNENDAELE, Coordination programme Emploi-Formation, AWIPH.

09h20 – 10h30 : Les maladies et leurs impacts ?

Comment et quels aspects prendre en compte dans l'activité ?

- Madame Dominique BARADAT, chargée de mission à l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) en Aquitaine.
- Monsieur Philippe NEGRONI, Directeur de l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail en Corse.
- Monsieur Michel PIONNIER, coordinateur du programme « maladies chroniques » au sein de l'Association AIDES Sud Ouest basée à Bordeaux.

10h30-10h45 : Le temps d'un café.

10h45-12h45 : Les pistes de solutions envisageables au niveau organisationnel et technique. Quelle évaluation et quel suivi proposer pour une maladie évolutive ?

12h45 – 13h00 : Perspectives.